

BILL PRIVÉ.

BILL.

Acte pour autoriser les syndics et membres de l'église de Zion à Montréal, à aliéner et hypothéquer certaines propriétés de la dite église, et pour d'autres fins.

Reçu et lu, pour la première fois, vendredi, 29 octobre 1854.

Seconde, lecture, mercredi, 18 octobre 1854.

M. DORION de Montréal.